Service de la communication
Contact presse : Pascale Vernès
pvernes@ville-romans26.fr
Tél. 04 75 05 51 41

Présentation des festivités
autour du 14 juillet

Jeudi 4 juillet 2013

En présence de : Philippe Drésin, maire de Romans ; Jean-Claude Pellerin, adjoint délégué aux finances et au service public communal

Pleins feux sur les quais
Samedi 13 juillet, 22 h 15

Pas de fête nationale sans feu d'artifice. Pour vous permettre de mieux en profiter ainsi que de la soirée dansante qui suivra, il sera tiré **le samedi 13 juillet, à 22h15, depuis le parc Saint-Romain**. Plus de vingt minutes de pure magie. Grâce à sa hauteur et à son amplitude, il sera visible d'un peu partout, les meilleurs endroits étant, pour le voir dans son entier, le quai Dauphin, le Pont-Vieux, le Pont Neuf, la place Jacquemart ou encore les quais de Bourg-de-Péage. Attention ! Un périmètre de sécurité, à respecter absolument, sera mis en place, dès 7h, le samedi 13 juillet, et jusqu'au dimanche 14 juillet, à 12h. Il concernera les voitures mais aussi les piétons ! (Plus de précisions en annexe).

Soirée dansante
Samedi 13 juillet, 22 h 30, place Maurice-Faure

La soirée se poursuivra, place Maurice-Faure, sur des rythmes de folie avec **le Blues Brothers Tribute Quintet**. Impossible de ne pas danser ! Ce groupe, plein d'énergie, rend hommage aux grands compositeurs et interprètes du rythm' n' blues que sont Otis Redding, Ray Charles, James Brown, sans oublier Aretha Franklin et Tina Turner. Fidèle à son image, il redouble d'intensité et d'enthousiasme, pour faire revivre sur scène cette musique et la faire partager à un très large public. Son répertoire est constitué de grands standards, comme *Everybodysomebody*, *Think*, *Proud Mary*, mais aussi des ballades inoubliables, comme *Natural Human*, ou *Stand by me.*

Cérémonie du 14 juillet

9 h, place Carnot

Fête nationale depuis 1880, le 14 Juillet commémore la prise de la Bastille en 1789. Cette journée, qui marque le début de la Révolution, restera dans les mémoires comme un jour de liberté. L'événement sera célébré à Romans, à 9h, devant le monument des Etats-Provinciaux, place Carnot, en présence des associations d'anciens combattants. Un horaire légèrement avancé en raison du passage, en fin de matinée, de la 15e étape du Tour de France.

La cérémonie se déroulera comme suit :

- 9 h 00 – Garde à vous
- 9 h 05 – Dépôt de gerbe par la Ville de Romans
- 9 h 10 – Dépôt de gerbe par Nathalie Nieson, députée de la Drôme
- 9 h 15 – Discours de Philippe Drésin, maire de Romans
- 9 h 20 – "La Marseillaise" par les Aînés ruraux

Apéritif républicain

Dimanche 14 juillet, à 11 h 30, place Jules-Nadi

Plus tard, dans la matinée, soit aux alentours de 11 h 30, la Ville de Romans organisera, pour la deuxième année consécutive, un grand apéritif républicain autour du kiosque, place Jules-Nadi. Rien de solennel dans ce rendez-vous qui se veut, bien au contraire, festif et convivial et, surtout, ouvert à tous et gratuit. Une belle occasion de se retrouver, autour d'un verre, entre amis, voisins, citoyens de tous horizons et de tous âges, de faire connaissance, nouer des liens… Le tout se déroulera en musique avec à l'affiche le groupe Triboz, quatre musiciens et une chanteuse à la voix jazzy qui vous inviteront à danser sur des rythmes de soul, funk, latino ou encore bossa nova…

Circulation, stationnement : mode d'emploi

Tous les accès au parc François-Mitterrand, que ce soit dans sa partie basse ou dans sa partie supérieure (parc Saint-Romain), **seront strictement interdits à toute circulation** (voitures et piétons), du samedi 13 juillet, à 7 h, au dimanche 14 juillet, à 12 h.

La chaussée sera barrée samedi 13 juillet : **Avenue Chanoine Jules-Chevalier**, à hauteur du giratoire au bas de la rue Faubourg Clérieux, **rue Savasse**, à hauteur du quai Sainte-Claire, **côte des Chapeliers**, au niveau de la rue Calixte Lafosse, **Quai Dauphin**, au niveau de la place du Pont, **Côte Poids des farines**, au niveau de la Petite rue Neuve, **rue de la Pavigne**, au niveau de la rue Bonneveaux, **rue de Clérieux**, au niveau de la côte des Masses, **Rue Fontessort**, au niveau de la rue Pêcherie (piétons et voitures, de 13 h à 24 h) ; **rue Pêcherie**, au niveau de la rue Fontessort (piétons, de 13h à 24h), et au niveau de la place Maurice-Faure (voitures, de 12h, le 13, à 5h, 14 juillet) ; **Pont Vieux** (voitures, de 21 h 30 à 24 h) ; **Côte des Cordeliers**, au niveau de la côte Sainte-Ursule (voitures, de 21 h à 24 h) ;

Un dispositif qui signifie aussi une **interdiction de stationner quai Dauphin, rue Chossigny et place de la Presle et ses abords et quai Ste-Claire, dès 13 h et jusqu'à minuit.**

Seront également barrés, le samedi 13 juillet, de 21 h 30 à 24 h : le quai Ulysse-Chevalier, au niveau de la rue Sabaton ; **le quai Chopin**, dans le sens Est-Ouest, au niveau de la rue de l'Infirmerie. Enfin la circulation sera interdite, de 13 h à 24 h, sauf pour les riverains, à hauteur du **giratoire Y.Rabin, en direction de l'avenue Berthelot**.

- **Déviations**

Quai Chanoine Jules-Chevalier, rue de Clérieux, rue Savasse : déviation par la côte des Masses jusqu'au rond-point Paul-Deval ;
Quai Chopin, dans le sens Ouest-Est : déviation par la rue de l'Isère et le boulevard Voltaire en direction du Nord ou avenue Charles-Jourdan et le Pont-Neuf en direction du Sud.
Côte des Chapeliers : déviation par la rue Calixte-Lafosse et la rue Magnard ;
Rue du Capitaine-Bozambo : déviation par la place du 75e RI et la place Jean-Jaurès ;
Côte des Cordeliers : déviation par la place Charles-de-Gaulle, place Jacquemart, la petite Rue-Neuve et la contre allée Sud du cours Pierre-Didier.

- **Dispositif pour les animations qui suivront le feu d'artifice :**

1. **Pour permettre le bon déroulement du bal,** stationnement interdit, du samedi 13 juillet à 10h au dimanche 14 juillet à 2h, sur les places de parking situées à l'Est de la place Maurice-Faure ; circulation et stationnement seront interdits place Maurice-Faure, du samedi 13 juillet à 12h au dimanche 14 juillet à 5h ; stationnement interdit sur la place du Pont le samedi 13 juillet, de 16h à 24h.
2. **Dépôt de gerbe par la municipalité au monument des Etats Provinciaux du Dauphiné** : la circulation sera momentanément interrompue, place Carnot, le dimanche 14 juillet, à partir de 9h.
3. **Apéritif républicain** : stationnement interdit place Jules-Nadi, le dimanche 14 juillet, de 7h à 14h, devant l'ancienne Banque de France.

Attention ! Tout véhicule situé dans les secteurs neutralisés sera considéré en stationnement gênant, verbalisé et mis en fourrière.